



# Implication parentale

Notre école est une école parentale, dont les coûts ont été calculés de manière à limiter les frais pour les familles et pour garantir une certaine accessibilité à tous les revenus. A ce titre, elle ne peut fonctionner qu'avec la participation active de toutes les familles. En inscrivant votre (vos) enfant(s) dans notre établissement, vous vous engagez donc à vous y impliquer activement.

Ce document a pour but de présenter toutes les implications obligatoires et facultatives des familles nécessaires à son bon fonctionnement.

## Implications obligatoires par famille :

- Participation à au moins l'une des commissions obligatoires listées ci-dessous (possibilité de s'inscrire à plusieurs pour les familles qui le souhaitent).
- Participation aux grands travaux d'été (peintures...)
- Participation à un grand ménage de vacances dans l'année (calendrier fixé dès le début de l'année). En cas d'absence sur une date prévue, le parent absent s'engage à trouver un remplaçant avec l'aide de la coordinatrice.
- Aide au déroulement le jour du goûter de Noël ou le jour de la kermesse de fin d'année (la commission « vie de l'école » se chargeant de l'organisation globale).
- Reprise du linge sale (serviettes...) une à deux fois par an par famille, selon un planning établi à l'avance.
- Fourniture de la collation du matin une à deux semaines par an par enfant, selon un planning établi à l'avance.

## Implication facultative par famille :

- Encadrement régulier d'une pause méridienne ou d'une garderie.
- Participation à l'une des deux commissions en exercice selon les périodes de l'année (commission « petits travaux » ou commission « potager »).
- Participation aux réunions de l'école qui auront lieu régulièrement selon les besoins (environ tous les deux mois). Le but de ces réunions est de faire le point sur l'avancement de chaque commission, et de voter les décisions importantes de façon collective, en dehors des décisions relevant du Conseil d'Administration. Les parents sont libres d'y participer ou non pour donner leur avis, sachant que les décisions prises ce jour-là ne seront pas remises en cause après coup.

## Organisation des commissions

Un responsable est nommé pour chaque commission. Il est chargé de coordonner sa commission (gestion du planning, lien avec la coordinatrice et le Conseil d'Administration), et de noter sur une feuille d'émargement la participation des familles de sa commission lors de chaque rencontre. Une feuille d'émargement sera par ailleurs prévue pour tout investissement des familles hors commission (pause méridienne, garderie, travaux d'été...). Ces feuilles ont pour but de garantir la transparence de la participation de chacun et l'équité entre les familles. Les parents s'engageant par ailleurs dans le Conseil d'Administration de l'association et/ou dans la vie de l'école de manière régulière (exemple : pause méridienne) peuvent alléger leur présence dans les commissions dans lesquelles ils sont inscrits, en accord avec la coordinatrice et le responsable de commission.

### Commissions obligatoires : Chaque famille s'engage à s'impliquer dans au moins l'une de ces commissions :

	Liste des commissions	Descriptif	Evaluation de la fréquence
1	Conseil d'administration	Prendre les décisions importantes de l'école : budget, gestion du personnel, ...	Une réunion tous les mois.
2	Commission fabrication de matériel	Fabriquer du matériel : plastification, découpage, fabrication de pochettes de rangements, fabrication de boîtes en bois ...	Une réunion tous les deux mois.
3	Commission vie de l'école	Organiser les fêtes de Noël, la kermesse, les sorties scolaires, portes ouvertes...	Une réunion tous les deux mois en moyenne.
4	Commission communication	Alimentation de la page facebook, réalisation des supports de communication concernant les événements de l'école, mise à jour du site internet, distribution de flyers...	Suivi régulier pour facebook.
5	Commission recherches de financements	Recherches de subventions, montages des dossiers de financements, gestion du financement participatif et des attestations fiscales ...	Une réunion tous les deux mois.
6	Commission encadrement des événements	Gérer les entrées du public lors des manifestations, trouver des salles...	Environ une fois tous les deux mois.

### Commissions en exercice selon les périodes de l'année :

	Liste des commissions	Descriptif	Evaluation de la fréquence
1	Commission petits travaux	Entretien régulièrement les meubles et le petit matériel suivant les besoins.	Suivi régulier selon les demandes des éducatrices.
2	Commission potager	Mettre en place le potager, entretenir la pelouse autour des deux arbres fruitiers, gérer les plantations et les récoltes, commander les graines...	Présence régulière lors des plantations et des mois de beaux temps.

